

## CAHIER DES CHARGES EXPERIENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL MASTERS MEEF - 2<sup>nd</sup> degré

ETUDIANTS M1 , M1 AED, M2 CONTRACTUELS M2 SOPA (EN PRATIQUE  
ACCOMPAGNEE) , HORS M2 ALTERNANTS A MI-TEMPS

Document destiné à être remis :

- aux étudiants
- aux responsables de Master
- aux chefs d'établissements
- aux maîtres de stage /tuteurs

● **CONTACTS DES RESPONSABLES DE PARCOURS TOUTES UNIVERSITES**

Voir liste en page suivante (page 2)

● **CONTACTS A L'INSPÉ- BUREAU ACADEMIQUE DES STAGES**

Responsable : Marion DUBOSQ

Mail : [marion.dubosq@univ-lyon1.fr](mailto:marion.dubosq@univ-lyon1.fr)

Suivi de la mise en stage pour Lyon : Stéphane SERVIGNAT

Mail : [inspe-stages@univ-lyon1.fr](mailto:inspe-stages@univ-lyon1.fr)

Suivi de la mise en stage pour St Etienne: Catherine Jouve

Mail : [catherine.jouve@univ-lyon1.fr](mailto:catherine.jouve@univ-lyon1.fr)

● **CONTACTS AU RECTORAT – DFIE**

Responsables de l'organisation des stages :

Audrey PAILLARD

Mail : [audrey.paillard@ac-lyon.fr](mailto:audrey.paillard@ac-lyon.fr)

Secrétariat : Emilie SERPINET

Mail : [dfie-secretariat@ac-lyon.fr](mailto:dfie-secretariat@ac-lyon.fr) »

## Responsables parcours MEEF 2020/2021 (INSPE, LYON 1, LYON 2, LYON 3, UJM, UCLY)

UNIVERSITE	DISCIPLINE	NOMS	ADRESSE MAIL
LYON 1 - INSPE	Commerce vente	Véronique MOLLIEUX	veronique.molliex@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Maths Sciences Physiques	Christian MEILLAND	christian.meilland@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Lettres Histoire Géo -Lettres Anglais - Lettres Espagnol	Isabelle GUILLEMARD	isabelle.guillemard@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Génie Civil	Christian MICHAUD	christian.michaud@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	S2I – Conduite routière – Arts appliqués - Technologie ...	Christian MICHAUD	christian.michaud@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Génie Electrique	Marie-Ange RAULET	marie-ange.raulet@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	BGB/BSE, STMS	Sébastien GUIRAL	Sébastien.guiral@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Conseiller principal d'éducation	Nadia BELKIS	nadia.belkis@univ-lyon1.fr
LYON 1	Maths	Jana TRGALOVA	Jana.trgalova@univ-lyon1.fr
		Christian MERCAT	christian.mercat@univ-lyon1.fr
LYON 1	Sciences Physiques et Chimie	Nicolas REVERDY Magali ATTAGNANT-TORRESAN	nicolas.reverdy@univ-lyon1.fr magali.attagnant-torresan@univ-lyon1.fr
LYON 1	SVTU	Olivier MORIN	olivier.morin@univ-lyon1.fr
		Danièle VIAL	daniele.vial@univ-lyon1.fr
LYON 1	EPS	Pierre LORCA	pierre.lorca@univ-lyon1.fr
		Cyril SOUCAT	cyril.soucat@univ-lyon1.fr
		Ophélie BAL	ophelie.bal@univ-lyon1.fr
LYON 1	Numérique	Nicolas PRONOST	nicolas.pronost@univ-lyon1.fr respo.meeef-nsi@univ-lyon1.fr
LYON 2	Lettres Classiques	Daniel VALLAT	daniel.vallat@univ-lyon2.fr
LYON 2	Lettres modernes	Laurent SUSINI	laurent.susini@univ-lyon2.fr
LYON 2	Musique	Sabine VERGNAUD	sabine.vergnaud@univ-lyon2.fr
		Jean DUCHAMP	jean.duchamp@univ-lyon2.fr
LYON 2	Histoire géographique	Olivier SPINA	olivier.spina@univ-lyon2.fr
LYON 2	Sciences éco et sociales	Claire SILVANT	claire.silvant@univ-lyon2.fr
LYON 2	Allemand	Ralf ZSCHACHLITZ	ralf.zschachlitz@univ-lyon2.fr
LYON 2	Arabe	Moulay-Mustapha TESRIF	mm.tesrif@univ-lyon2.fr
LYON 2	Anglais	Joséphine REMON	josephine.remon@univ-lyon2.fr
LYON 2	Espagnol	Nathalie DARTAI-MARANZANA	nathalie.dartai@univ-lyon2.fr
LYON 2	Espagnol	Magali KABOUS	magali.kabous@univ-lyon2.fr
LYON 2	Economie Gestion A B C	Laurence CECCHINI	laurence.cecchini@univ-lyon2.fr
LYON 2	Economie Gestion A B C	Bernard BAUDRY	Bernard.Baudry@univ-lyon2.fr
LYON 3	Anglais	Denis JAMET	denis.jamet@univ-lyon3.fr
LYON 3	Italien	Lucrezia CHINELLATO	lucrezia.chinellato@univ-lyon3.fr
LYON 3	Arabe	Charlotte COURREYE	Charlotte.courreye@univ-lyon3.fr
LYON 3	Lettres classiques	Christian NICOLAS	christian.nicolas@univ-lyon3.fr
LYON 3	Lettres modernes	Violaine Geraud	violaine.geraud@univ-lyon3.fr
LYON 3	Philosophie	Tristan GARCIA	tristanlucques.garcia@gmail.com
LYON 3	Histoire Géographie	Caroline CHEVALIER ROYET	caroline.chevalier-royet@univ-lyon3.fr
		Judicaëlle DIETRICH	judicaelle.dietrich@univ-lyon3.fr
LYON 3	Information/documentation	Christian COTE	christian.cote@univ-lyon3.fr
UCLY	Lettres modernes - philosophie	Anne-Charlotte TAUTY	actauty@univ-catholyon.fr
UJM	Anglais	Rémi DIGONNET	remi.digonnet@univ-st-etienne.fr
UJM	Espagnol	Anouk CHIROL	anouk.chirol@univ-st-etienne.fr
UJM	Arts plastiques	Carole NOSELLA	carole.nosella@univ-st-etienne.fr
UJM	EPS	Florian GODON	Florian.godon@univ-st-etienne.fr
		Noémie FERRATON	Noemie.ferraton@univ-st-etienne.fr
UJM	Lettres	Yves CLAVARON	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr
UJM	Lettres	Pierre MANEN	pierre.manen@univ-st-etienne.f
UJM	Histoire et géographie	Jean-François BRUN	jf.brun@univ-st-etienne.fr
UJM	Maths	Laetitia PAOLI	laetitia.paoli@univ-st-etienne.fr
UJM	Sciences expérimentales (Sciences de la Vie et de la Terre et Sciences Physiques et Chimie)	Eric LAFON Marion DUBOSQ Marie GERBE	eric.lafon@univ-st-etienne.fr marion.dubosq@univ-lyon1.fr marie.gerbe@univ-st-etienne.fr

## PERIODES STAGES M1 MEEF

1 Stage filé du 22 nov 2021 au 1<sup>er</sup> avril 2022

2 Stages massés du 03 janv 22 au 07 janv 22 et du 04 avril 2022 au 15 avril 2022

### CAS PARTICULIERS

**LYON 2 ET LYON 3** sauf CAPET ECO GESTION Lyon 2

1 stage filé du 22 novembre 2021 au 1er avril 2022

3 stages massés: du 03 janvier 2022 au 07 janvier 2022, du 11 avril 2022 au 15 avril 2022 et du 02 mai 2022 au 06 mai 2022.

### UCLY

6 semaines de stages massés  
Semaines n° 39,42,46,48,50 et 2

UNIVERSITÉ	PARCOURS	JOUR DU STAGE FILE
LYON 1	BIOCHIMIE GENIE BIO, BIOSANTE, STMS	lundi
LYON 1	COMMERCE VENTE - HOTELLERIE	<b>Vendredi</b>
LYON 1	GENIE CIVIL	<b>Jeudi</b>
LYON 1	S2I - CONDUITE ROUTIERE - ARTS APPLIQUES – TECHNOLOGIE	
LYON 1	GENIE ELECTRIQUE	<b>Jeudi</b>
LYON 1	LETTRES HISTOIRE GEO - LETTRES LANGUES	Jeudi
LYON 1	MATHS SCIENCES PHYSIQUES	jeudi
LYON 1	CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	<b>jeudi</b>
LYON 1	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	<b>lundi</b>
LYON 1	MATHEMATIQUES	<b>mardi</b>
LYON 1	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIE	<b>Mardi</b>
LYON 1	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	<b>jeudi</b>
LYON 1	NUMERIQUE INFORMATIQUE	<b>vendredi</b>

LYON 2	ALLEMAND	<b>lundi</b>
LYON 2	ARABE	<b>lundi</b>
LYON 2	ANGLAIS	<b>vendredi</b>
LYON 2	ESPAGNOL	<b>lundi</b>
LYON 2	ECONOMIE GESTION A B C	<b>lundi</b>
LYON 2	HISTOIRE GEOGRAPHIE	<b>lundi</b>
LYON 2	LETTRES CLASSIQUES	<b>vendredi</b>
LYON 2	LETTRES MODERNES	<b>vendredi</b>
LYON 2	MUSIQUE	<b>lundi</b>
LYON 2	SCIENCES ECONOMIQUE ET SOCIALES	<b>lundi</b>
LYON 3	ANGLAIS	<b>vendredi</b>
LYON 3	ARABE	<b>lundi</b>
LYON 3	ALLEMAND	<b>lundi</b>
LYON 3	ITALIEN	<b>vendredi</b>
LYON 3	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	<b>lundi</b>
LYON 3	INFORMATION / DOCUMENTATION	<b>vendredi</b>
LYON 3	LETTRES CLASSIQUES	<b>vendredi</b>
LYON 3	LETTRES MODERNES	<b>vendredi</b>
LYON 3	PHILOSOPHIE	
UCLY	LETTRES	<b>Stages massés les semaines N°</b>

UCLY	PHILOSOPHIE	39,42,46,48,50 et 2
UJM	ANGLAIS	vendredi
UJM	ESPAGNOL	vendredi
UJM	ARTS PLASTIQUES	vendredi
UJM	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	lundi
UJM	HISTOIRE GEOGRAPHIE	vendredi
UJM	LETTRES	vendredi
UJM	MATHEMATIQUES	Vendredi
UJM	PHYSIQUE CHIMIE	Vendredi
UJM	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	Vendredi

### PERIODES STAGES M2 SOPA MEEF

UNIVERSITÉ	PARCOURS	2 Jours stage filé Du 8 nov 2021 au 11 mars 2022 et du 16 mai au 8 juillet 2022	M2 SOPA: 1 stage groupé OPTION 1 du 4 avril au 17 avril 2022 OPTION 2 du 2 mai au 13 mai 2022
LYON 1	BIOCHIMIE GENIE BIO, BIOSANTE, STMS	MARDI - JEUDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	COMMERCE VENTE - HOTELLERIE	LUNDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	GENIE CIVIL	LUNDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	S2I - CONDUITE ROUTIERE - ARTS APPLIQUES – TECHNOLOGIE	LUNDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	GENIE ELECTRIQUE	LUNDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	LETTRES HISTOIRE GEO - LETTRES LANGUES	MARDI - JEUDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	MATHS SCIENCES PHYSIQUE	LUNDI VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	JEUDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022

LYON 1	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	LUNDI - MERCREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	MATHEMATIQUES	MARDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	SCIENCES PHYSIQUE CHIMIE	MARDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LUNDI - MARDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 1	NUMERIQUE INFORMATIQUE	LUNDI _MERCREDI	Du 02 mai au 15 mai 2022
LYON 2	ALLEMAND	LUNDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 2	ARABE	Pas de M2	
LYON 2	ANGLAIS	MARDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 2	ESPAGNOL	LUNDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 2	ECONOMIE GESTION A B C	LUNDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 2	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LUNDI - JEUDI	Du 02 mai au 15 mai 2022
LYON 2	LETTRES CLASSIQUES	LUNDI - JEUDI	Du 02 mai au 15 mai 2022
LYON 2	LETTRES MODERNES	LUNDI – MERCREDI MATIN JEUDI MATIN	Du 02 mai au 15 mai 2022
LYON 2	MUSIQUE	LUNDI MATIN ET JEUDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 2	SCIENCES ECONOMIQUE ET SOCIALES	LUNDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 3	ANGLAIS	MARDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 3	ARABE	Pas de M2	
LYON 3	ALLEMAND	LUNDI - VENDREDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 3	ITALIEN	PAS DE MASTER 2	Pas de Master 2
LYON 3	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	LUNDI - JEUDI	Du 04 avril au 17 avril 2022
LYON 3	INFORMATION / DOCUMENTATION	LUNDI - JEUDI	Du 04 avril au 17 avril 2022

LYON 3	LETTRES CLASSIQUES	LUNDI - VENDREDI	<b>Du 02 mai au 15 mai 2022</b>
LYON 3	LETTRES MODERNES	LUNDI-VENDREDI	<b>Du 02 mai au 15 mai 2022</b>
LYON 3	PHILOSOPHIE	PAS DE M2	
UCLY	LETTRES	Stages massés	<b>Semaines N° 39, 42, 46, 48, 50 et 2.</b>
UCLY	PHILOSOPHIE	Stages massés	
UJM	ANGLAIS	LUNDI - VENDREDI	<b>Du 04 avril au 17 avril 2022</b>
UJM	ESPAGNOL	LUNDI - VENDREDI	<b>Du 04 avril au 17 avril 2022</b>
UJM	ARTS PLASTIQUES	LUNDI - VENDREDI	<b>Du 04 avril au 17 avril 2022</b>
UJM	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	LUNDI - MERCREDI	<b>Du 04 avril au 17 avril 2022</b>
UJM	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LUNDI - VENDREDI	<b>Du 04 avril au 17 avril 2022</b>
UJM	LETTRES	LUNDI - VENDREDI	<b>Du 04 avril au 17 avril 2022</b>
UJM	MATHEMATIQUES	LUNDI - VENDREDI	<b>Du 02 mai au 15 mai 2022</b>
UJM	PHYSIQUE CHIMIE	LUNDI - VENDREDI	<b>Du 02 mai au 15 mai 2022</b>
UJM	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LUNDI - VENDREDI	<b>Du 02 mai au 15 mai 2022</b>

## TABLE DES MATIERES

### CADRE GENERAL

- Cadres de référence p. 10
- Points de vigilance P. 11
- Conventionnement p. 12

### ETUDIANTS EN M1

- M1 AED p. 14
- M1

### ETUDIANTS EN M2

- M2 contractuels (M2C) p. 19
- M2 Observation et pratique accompagnée (M2 SOPA)

### ACCOMPAGNEMENT & EVALUATION

- Activités du maître de stage et du tuteur p. 26
- Fiche de liaison de fin de stage p. 27
- p. 29

DOCUMENT DE TRAVAIL



# CADRE GENERAL

Cadres de référence  
Points de vigilance  
Conventionnement

DOCUMENT DE TRAVAIL

## A. CADRES DE REFERENCE

Ce cadre s'appuie sur :

- L'[arrêté du 24 juillet 2020](#) fixant le cadre national d'organisation des masters MEEF. Il précise « *art. 14 - Un stage d'une durée de **six semaines effectué en cours de première année de master prend la forme de stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation et de la formation** », ainsi que « *au cours du master, les étudiants qui ne réalisent pas une alternance [...] doivent réaliser une ou des périodes de stage pour une durée de dix-huit semaines qui comprend la période de stage mentionnée à l'article 14.* » ;*
- La [note de service du 11 novembre 2021](#) relative aux professeurs contractuels, CPE alternants inscrits en master MEEF. Cette note précise que le temps de service des **M2 contractuels** « *correspond à un tiers de l'obligation réglementaire de service* ».
- La [Circulaire n° 2019-156 du 6-11-2019](#) précise pour les **AED** en contrat de préprofessionnalisation sur leur première année de master MEEF « *Le service d'enseignement est de [...] 6 heures hebdomadaires sur trente-six semaines, pour les AED affectés en établissements du second degré* ».

En résumé :

En première année de master deux types d'étudiants sont possibles : les M1 AED ou les M1

En deuxième année de master 3 types d'étudiants sont possibles :

Ceux qui ont réussi le concours année 2020 2021 : ce sont les enseignants stagiaires appelés M2A

Ceux qui n'ont pas réussi le concours 2020 2022 : ils sont, soit contractuels à 1/3 temps ( 6H/ semaine pour les professeurs, 11H40/ semaine pour les CPE en attente de précisions ministérielles ultérieures , 12H dont 2H extérieur au CDI / semaine pour les professeurs documentalistes) appelés M2C, soit en stage en pratique accompagnée ( M2 SOPA)

M1	M1 AED ( Anglais, Lettres et maths)	M2 contractuels	M2 non alternants (SOPA)
6 semaines (162 H) avec 1 stage filé et 2 stages massés	6H / sur 2 jours / semaine durant l'année	33%. Soit 6H pour les professeurs, 11H40 pour les CPE en attente de précisions ministérielles ultérieures et 12h pour les professeurs documentalistes dont 2H extérieur CDI sur 2 jours / semaine durant l'année	12 semaines ( stage filé sur 2 jours / semaine et 1 stage massé

Durant l'année de transition 2021-2022, les M2 lauréats du concours restent sur un stage en responsabilité à 50%.

M2 enseignants stagiaires
50 % 9H sur 2 jours et demi non consécutifs/ semaine sur l'année ou 17H30 pour les CPE et 16H pour les professeurs documentalistes

## B. POINTS DE VIGILANCE POUR LES ETUDIANTS ET LES RESPONSABLES DE PARCOURS

La mise en stage est établie par un protocole que chaque étudiant doit respecter. Nous vous demandons de **ne pas** prendre directement contact avec un tuteur ou un établissement. **La mise en stage des M1 et M2 SOPA est réalisée par le bureau académique des stages à partir de la liste de vœux des étudiants qui s'effectue en début d'année.** Cette liste est à compléter puis envoyée par le responsable de parcours ou par la scolarité rattachée au parcours.

Il est donc très important de :

- Faire ses vœux en amont du 1<sup>er</sup> octobre 2021, date butoir pour les responsables de parcours et les scolarités.
- Bien spécifier les vœux en ajoutant si vous souhaitez un stage dans le privé (ce qui engendre la préparation du CAFEP) ou le public, en nous faisant part des situations particulières comme contractuel dans un établissement scolaire pour l'année, en situation de handicap, etc.

Ce sont les inspecteurs de chaque discipline qui donnent les lieux et les tuteurs, à partir de cette liste nous essayons de nous rapprocher de vos vœux.

Si le délai d'envoi est respecté, les étudiants seront avertis à partir du 20 octobre 2021 de leur lieu d'affectation par leurs responsables de parcours ou leur scolarité.

Si toutefois cette mise en stage rencontre un problème (comme un tuteur malade...), nous pourrions modifier les affectations avant la date de mise en stage.

- Nous rappelons qu'aucun changement ne sera réalisé pour convenance personnelle. De même aucun échange entre étudiants ne sera accepté.
- **Les étudiants sont priés de ne pas prendre directement contact avec le Rectorat. En cas de problème l'étudiant s'adressera à la personne qui lui a donné l'affectation, voire au bureau des stages. (coordonnées p 1).**

**Pour les M2 SOPA la liste de vœux des étudiants devra être renvoyée au plus tard le 30 septembre 2021**

Présentation de l'organisation des stages.

Les stages sont proposés aux étudiants inscrits en master et aux étudiants déjà titulaires d'un master, préparant l'un des concours de recrutement de professeur, de documentaliste ou de conseiller principal d'éducation.

**Le tableau ci-dessous retrace l'organisation de la mise en stage des M1 et des M2 SOPA**

M1		
DATES	TACHE EFFECTUEE	REMARQUES
6 septembre 2021	Remise des listes de demandes de vœux des étudiants aux responsables de parcours	
Au plus tard 1er octobre 2021	Retour des listes des vœux des étudiants au bureau des stages.	Pour une mise en stage le 22 nov. Le non-respect de cette date entraîne le report de la mise en stage à une date ultérieure
Entre le 11 et le 15 octobre 2021	Réunion d'affectation des étudiants (second degré/CPE)	
18 octobre 2021	Envoi aux Maîtres de stage et chefs d'établissements pour vérification	

20 octobre 2021	Envoi aux responsables de parcours pour transmission aux étudiants	
	Régulation entre le bureau des stages, les étudiants, les parcours, les établissements  Formalités administratives - convention cadre	<b>ATTENTION : vacances scolaires du 24.10.2021 au 07.11.2021 =&gt; établissement et MS indisponibles : aucune demande de changement ne pourra être validée (pas de régulation possible durant cette période)</b>
Début novembre	Réunion : MS/parcours/inspecteurs	
Lundi 22 novembre 2021	Début des stages	

M2 SOPA		
DATES	TACHE EFFECTUEE	REMARQUES
6 septembre 2021	Remise des listes de demandes de vœux des étudiants aux responsables de parcours	
30 Septembre 2021	Retour des listes des vœux des M2 SOPA	Le non-respect de cette date entraine le report de la mise en stage à une date ultérieure
Du 4 oct au 8 oct 2021	Réunion d'affection	
13 octobre 2021	Envoi aux chefs d'établissements pour vérification	
15 octobre 2021	Envoi aux responsables de parcours pour transmission aux étudiants	
18 octobre 2021	Régulation entre bureau des stages, étudiants, les parcours et les établissements Formalités administratives Convention cadre	
8 novembre 2021	Début des stages	

### C. CONVENTIONS CADRE UNIQUEMENT POUR LES M1 ET M2 SOPA

Une convention cadre de stage sera signée entre l'étudiant, le chef d'établissement et le responsable du parcours dans chaque université concernée.

L'étudiant doit se présenter dans l'établissement avec 3 exemplaires signés par l'université à laquelle il est rattaché et lui même, lors du premier jour de stage. Le chef d'établissement les signe. L'étudiant garde un exemplaire et apporte à son université les deux autres exemplaires. Vous ne devez pas vous présenter dans un établissement sans votre convention. Nous rappelons que cette convention sert d'assurance en cas d'accident.

DOCUMENT DE TRAVAIL

# ETUDIANTS EN M1

## M1 AED

## M1

**Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS.**

Lors de cette première année de master, deux types de stage sont proposés :

- Soit un stage en tant que **contractuel M1 AED**
- Soit un **stage d'observation et de pratique accompagnée organisé par le bureau académique des stages.**

### DROITS ET DEVOIRS DE L'ETUDIANT ET DU MAITRE DE STAGE

Les étudiants accueillis dans un établissement  
doivent durant leurs stages :

Connaître l'administration, le fonctionnement, l'environnement socio-culturel de l'établissement

Se mettre dans une posture professionnelle (Attitude, tenue vestimentaire, éthique)

Respecter le règlement de l'établissement qui l'accueille (horaires, règlement intérieur, confidentialité, sécurité.)

S'informer du projet d'établissement et de ses différents volets

Assister à des réunions dans l'établissement

Observer et participer à des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS...) et des projets pédagogiques mis en place dans l'établissement.

L'équipe pédagogique de l'établissement et le maître de stage (tuteur pour les M1 AED)  
doivent durant les stages :

Faire découvrir les différentes facettes du fonctionnement de l'établissement scolaire et de sa spécificité, les fonctions et rôles des différents acteurs

\*Equipe d'encadrement (chef d'établissement, adjoint, intendant)

\*Equipe éducative : professeurs (dont documentaliste) CPE, pôle santé

\*Les parents

\*Partenariat divers

\*Réseau informatique.

\*Salles spécialisées et matériel didactique spécifique (langue, laboratoire, gymnase)

### 1.1. M1 Contractuel AED

Ce statut est proposé cette année uniquement en Mathématiques, Lettres et anglais. L'étudiant établit un contrat professionnel avec le rectorat sur l'année à raison de **6H soit 2 jours par semaine**. Il a en charge une classe dont il est responsable, un complément pour atteindre les 6H peut être effectué dans l'aide au devoir. Un tuteur sera nommé durant la période de stage afin que tous les objectifs énumérés soient atteints.

Durant ce stage l'étudiant M1 AED aura l'occasion de s'exercer à la pratique réelle du métier envisagé : Découverte du système scolaire et les différents dispositifs dans un établissement, rencontre des différents acteurs participant à la scolarité de l'élève, préparation et conduite d'un cours ou d'une séquence d'enseignement, analyse de cette conduite de classe sous forme d'entretien avec le tuteur, suivi d'un projet de classe, préparation et conduite d'une évaluation, gestion et encadrement de la classe, présence à un conseil de classe, à une commission permanente ou un conseil d'administration avec autorisation du chef d'établissement, participation à l'aide aux devoirs et aux leçons, notamment dans le cadre du dispositif Devoirs faits, à l'accompagnement personnalisé (volet soutien de la capacité de l'élève à apprendre et à progresser) au collège et au lycée, intervention dans les parcours éducatifs.

Parallèlement il pourra :

- observer, analyser le déroulement des différentes phases d'un cours, d'un TP de son tuteur,
- analyser le déroulement et l'articulation.
- Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.

### ACTIVITES DES ETUDIANTS LORS DES STAGES

Activités dans la classe
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation)
Prendre conscience de la diversité des élèves
Prendre en compte les remarques et conseils prodigués pour améliorer son enseignement
Aborder la problématique « évaluation/ notation » des « compétences » des élèves
Assurer la continuité de l'enseignement entre l'étudiant et le tuteur à travers le cahier de texte
Activités dans l'établissement
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éducatifs à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Organisation et participation à des sorties (musées, archives, maison de la danse, sorties sportives)

## 1.2. M1 stage d'observation et de pratique accompagnée

Ce stage d'observation et de pratique accompagnée est organisé sur **3 périodes** :

**un stage filé ( stage 1) d'une journée par semaine du 22 novembre 2021 au 1<sup>er</sup> avril 2022 soit 14 semaines**

**ET**

**2 stages massés : l'un d'une semaine complète (stage 2 ) du 03 janvier 2022 au 07 janvier 2022 et l'autre( stage 3) de deux semaines complètes du 04 avril 2022 au 15 avril 2022.**

**Cas particulier pour Lyon 2 et Lyon 3 sauf CAPET éco gestion :**

**un stage filé ( stage 1) d'une journée par semaine du 22 novembre 2021 au 1<sup>er</sup> avril 2022 soit 14 semaines**

**et 3 stages massés d'une semaine complète : stage 2 du 03 janvier 2022 au 07 janvier 2022, stage 3 du 11 avril 2022 au 15 avril 2022 et stage 4 du 02 mai 2022 au 06 mai 2022.**

Ces stages comprennent des heures de cours mais également des entretiens avec le maître de stage et l'équipe disciplinaire, la préparation de TP, des rencontres avec les différents acteurs de l'établissement (CPE, Conseiller d'orientation et psy-EN...) et la participation à des réunions pédagogiques avec accord du chef d'établissement (conseil pédagogique, conseil de classe, commission permanente, conseil d'administration...)

Il a pour but de familiariser les étudiants aux situations professionnelles rencontrées par les professeurs, les documentalistes ou les CPE et de favoriser les réflexions et les échanges entre les stagiaires et l'ensemble des professionnels relevant de la structure concernée.

**A – Le stage filé (1 jour par semaine) pendant 14 semaines ( 81 heures) :**

Cette période d'observation et de prise de repères conduit progressivement l'étudiant vers une implication dans le processus d'élaboration des activités. Il se voit confier des tâches d'enseignement ou d'éducation en présence de son maître de stage et sous son contrôle.

Pour tous les parcours : 1 jour par semaine pendant 14 semaines **du 22 novembre 2021 au 1er avril 2022** et selon **le jour choisi par chaque parcours (conféré tableau p 3 )**

Exemples d'activités lors du stage en période d'observation :

- Repérer le déroulement des différentes phases d'un cours, d'un TP. Analyser leur déroulement et leur articulation.
- Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre, de contenus d'enseignement, de politique éducative (CPE) ou de politique documentaire ( professeur documentaliste).
- Découvrir le système scolaire et les différents dispositifs dans un établissement.
- Rencontrer les différents acteurs participant à la scolarité de l'élève.

**B – 2 stages groupés du 3 au 7 janvier 2022 correspondant à 27H et du 4 avril 2022 au 15 avril 2022 correspondant à 54H :**

**Cas particulier Lyon 2 et Lyon 3 (sauf CAPET ECO GESTION) : 3 stages massés d'une semaine complète correspondant chacun à 27H : stage 2 du 03 janvier 2022 au 07 janvier 2022 , stage 3 du 11 avril 2022 au 15 avril 2022 et stage 4 du 02 mai 2022 au 06 mai 2022.**

Ces stages de pratique accompagnée sont l'occasion pour les étudiants de s'exercer à la pratique réelle du métier envisagé : préparation et conduite d'un cours ou d'une séquence d'enseignement, analyse de cette conduite de classe sous forme d'entretien avec le maître de stage, suivi d'un projet de classe, préparation et conduite d'une évaluation, gestion et encadrement de la classe, présence à un conseil de classe, à une commission permanente ou un conseil d'administration avec autorisation du chef d'établissement, présence à une aide au fonctionnement du centre de documentation et d'information et à l'utilisation des ressources documentaires (pour l'étudiant professeur documentaliste) ou à l'organisation, animation d'un service de vie scolaire et suivi des absences des élèves ( pour l'étudiant CPE).



## ACTIVITES DES ETUDIANTS LORS DES STAGES

Activités dans la classe pour les étudiants professeurs
Repérer le déroulement des différentes phases d'un cours, d'un TP. Analyser leur déroulement et leur articulation
Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation)
Prendre en charge un groupe d'élèves
Prendre en charge la classe sous la responsabilité du maître de stage
Prendre conscience de la diversité des élèves
Présenter son travail en amont de la séance qu'il effectuera, prendre en compte les observations et écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séquences suivantes
Aborder la problématique « évaluation/ notation » des « compétences » des élèves
Assurer la continuité de l'enseignement entre l'étudiant et le maître de stage à travers le cahier de texte

Activités pour les étudiants CPE en vie scolaire
Comprendre le fonctionnement d'un établissement ses espaces, ses acteurs, sa politique éducative.
Observer les gestes professionnels d'un « expert » de la vie scolaire ( missions , rôles et responsabilités du CPE)
Participer aux activités spécifiques de la vie scolaire.
Participer aux mouvements lors des entrées et sorties des élèves et des flux en général.
Prendre en charge un groupe d'élèves sous la responsabilité du maître de stage
Observer le suivi individuel des élèves ( lors d'entretiens...)
Prendre conscience de la diversité des élèves
Prendre en compte les observations et écouter les conseils du maître de stage
Interroger le maître de stage et analyser avec lui les situations rencontrées

Aborder la problématique de l'évaluation et des compétences des élèves
Repérer les outils utilisés pour faire fonctionner la vie scolaire notamment ceux relatifs aux contrôles de l'assiduité
Activités pour tous les étudiants dans l'établissement
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éductions à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Organisation et participation à des sorties (musées, archives, maison de la danse, sorties sportives)

DOCUMENT DE TRAVAIL

# ETUDIANTS EN M2

M2 Contractuels (M2C)

M2 Observation et Pratique accompagnée  
(SOPA)

DOCUMENT DE TRAVAIL

**Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS .**

Lors de cette deuxième année de master, deux types de stage sont proposés :

- Soit un stage en tant que **M2 contractuel ( M2C)**
- Soit un **stage d'observation et de pratique accompagnée organisé par le bureau académique des stages en tant que M2 SOPA**

### **DROITS ET DEVOIRS DE L'ETUDIANT ET DU TUTEUR POUR LES M2C**

### **DROITS ET DEVOIRS DE L'ETUDIANT ET DU MAITRE DE STAGE pour les M2 SOPA**

Les étudiants accueillis dans un établissement doivent durant leurs stages :
Connaître l'administration, le fonctionnement, l'environnement socio-culturel de l'établissement Se mettre dans une posture professionnelle (Attitude, tenue vestimentaire, éthique) Respecter le règlement de l'établissement qui l'accueille (horaires, règlement intérieur, confidentialité, sécurité.) S'informer du projet d'établissement et de ses différents volets Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement Observer et participer à des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS...) et des projets pédagogiques mis en place dans l'établissement.
L'équipe pédagogique de l'établissement et le maître de stage / tuteur pour les M2C doivent durant les stages :
Faire découvrir les différentes facettes du fonctionnement de l'établissement scolaire et de sa spécificité, les fonctions et rôles des différents acteurs *Equipe d'encadrement (chef d'établissement, adjoint, intendant) *Equipe éducative : professeurs (dont documentaliste) CPE, pôle santé *Les parents *Partenariat divers *Réseau informatique. *Salles spécialisées et matériel didactique spécifique (langue, laboratoire, gymnase)

#### **1. M2 contractuel ( M2C)**

L'étudiant établit un contrat professionnel avec le rectorat sur l'année à raison de 6H soit 2 jours par semaine pour les professeurs, à raison de 11H40 en attente de précisions ministérielles ultérieures sur deux jours par semaine pour les CPE et 12H dont 2H activités externes sur deux jours par semaine pour les professeurs documentalistes. L'étudiant professeur a en charge une classe dont il est responsable, un complément pour

atteindre les 6H peut être effectué dans un dispositif tel que l'aide au devoir. Un tuteur sera nommé durant la période de stage afin que tous les objectifs énumérés soient atteints.

L'étudiant bénéficie d'une rémunération mensuelle brute de 865 euros à laquelle est ajoutée une fraction de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (Isoe) ou de l'indemnité forfaitaire allouée aux conseillers principaux d'éducation dans le second degré, déterminée au prorata de leur temps effectif de service.

Durant ce stage l'étudiant M2 C aura l'occasion de s'exercer à la pratique réelle du métier envisagé : découverte des différents dispositifs dans un établissement, rencontre des différents acteurs participant à la scolarité de l'élève, préparation et conduite d'un cours ou d'une séquence d'enseignement, analyse de cette conduite de classe sous forme d'entretien avec le tuteur, suivi d'un projet de classe, préparation et conduite d'une évaluation, gestion et encadrement de la classe, présence à un conseil de classe, à une commission permanente ou un conseil d'administration avec autorisation du chef d'établissement, présence à une aide au fonctionnement du centre de documentation et d'information et à l'utilisation des ressources documentaires, organisation, animation d'un service de vie scolaire et suivi des absences des élèves, investissement dans des dispositifs tels que l'aide au devoir.

Ceci nécessite de la part de l'étudiant une véritable implication dans l'établissement, par exemple :

- Réelle intégration à l'équipe pédagogique, l'étudiant profitera ainsi de l'expérience de chacun et de la réflexion qui peut être menée dans un travail d'équipe.
- Participation aux projets pédagogiques, non seulement dans sa discipline mais également dans les autres.

Cette deuxième année d'expériences professionnelles permet à l'étudiant de renforcer l'acquisition des compétences professionnelles, de consolider ses points faibles et de le préparer aux épreuves de son concours. Le cadre approfondi du travail des compétences sera développé dans le cadre des formations des parcours

Un tuteur est nommé durant la période de stage. Il est chargé de l'accompagnement du suivi et de l'évaluation du stagiaire. Il exerce auprès de l'étudiant un rôle de guide dans l'établissement. Il prend en compte le fait que ces étudiants ont déjà suivi un stage l'année précédente.

Selon la nature du concours (CAPES, CAPER, CAPLP, CAPET, CACPE) il aide à l'organisation des cours, intervient sur les questions relatives à la conduite de la classe et à la gestion de différentes situations pédagogiques et éducatives, notamment pour prévenir les comportements discriminatoires et régler les conflits.

Il conseille l'étudiant en ce qui concerne la prise en charge du service de vie scolaire ou du centre de documentation et d'information et procède à un suivi régulier de l'étudiant pendant toute la durée du stage. Il prend part ainsi à la construction des compétences professionnelles attendues et à son évaluation.

### ACTIVITES DES ETUDIANTS LORS DES STAGES

Activités de l'étudiant professeur dans la classe
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation)
Prendre en charge la classe
Prendre conscience de la diversité des élèves
Aborder la problématique « évaluation/ notation » des « compétences » des élèves
Prendre en compte les remarques et conseils prodigués pour améliorer son enseignement
Activités de l'étudiant professeur dans l'établissement

Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éductions à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Organisation et participation à des sorties (musées, archives, maison de la danse, sorties sportives)

Activités de l'étudiant CPE en vie scolaire
Participer au fonctionnement d'un établissement et de sa politique éducative.
Participer aux activités spécifiques de la vie scolaire.
Participer aux mouvements lors des entrées et sorties des élèves et des flux en général.
Prendre en charge des groupe d'élèves
Assurer le suivi individuel des élèves
Prendre conscience de la diversité des élèves
Prendre en compte les remarques et conseils prodigués pour améliorer sa pratique.
Interroger le tuteur et analyser avec lui les situations rencontrées
Prendre en compte la problématique de l'évaluation et des compétences des élèves
Prendre en main les outils pour faire fonctionner la vie scolaire notamment ceux relatifs aux contrôles de l'assiduité
Activités de l'étudiant CPE dans l'établissement
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éductions à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Participer à l'organisation et la mise en œuvre des projets spécifiques ( culture, sport, santé et citoyenneté...)

## 2.1. M2 en stage d'observation et de pratique accompagnée (M2 SOPA)

Ce stage est organisé par le bureau académique des stages. Il est obligatoire.

Ce stage d'observation et de pratique accompagnée de 12 semaines complètes est organisé sur 3 périodes :

Un stage filé à raison de 2 jours par semaine du 8 novembre 2021 au 11 mars 2022 et du 6 mai 2022 jusqu'à la fin de l'année scolaire ( ce qui représentent 10 semaines complètes soit 270 H)

**ET**

Un stage massé de deux semaines ( 54H) avec au choix :

option 1 du 04 avril 2022 au 15 avril 2022

ou

option 2 du 02 mai au 15 mai 2022.

Ce stage est assimilé à un stage de pratique accompagnée avancé.

Il ne s'agit plus d'un stage d'observation mais d'une réelle participation à l'élaboration et à la mise en place des cours pour l'étudiant professeur, ou de la politique éducative pour les CPE ou de la politique documentaire pour les professeurs documentalistes.

Exemples d'activités lors du stage en pratique accompagnée pour l'étudiant professeur:

- Préparation des cours et TP sous couvert du maître de stage.
- Prise en main de la classe sous la responsabilité du maître de stage.
- Co-animation avec un autre étudiant.

Exemples d'activités lors du stage en pratique accompagnée pour l'étudiant CPE :

- Participation au fonctionnement de la vie scolaire sous couvert du maître de stage.
- Prise en charge d'un groupe d'élèves sous la responsabilité de maître de stage.

Ceci nécessite de la part de l'étudiant une véritable implication dans l'établissement, par exemple :

- Rencontre avec les différents acteurs (Professeur documentaliste, CPE, équipe médicale...).
- Réelle intégration à l'équipe pédagogique, l'étudiant profitera ainsi de l'expérience de chacun et de la réflexion qui peut être menée dans un travail d'équipe.
- Participation aux projets pédagogiques, non seulement dans sa discipline mais également dans les autres.

Le maître de stage prendra en compte le fait que ces étudiants ont déjà suivi un stage d'observation et de pratique accompagnée l'année précédente.

Le maître de stage est chargé de l'accompagnement et du suivi des étudiants. Il exerce auprès de ces derniers un rôle de guide à leur arrivée dans l'établissement et prend part à la construction des compétences professionnelles attendues.

Selon la nature du concours ( CAPES,CAPER, CAPLP, CAPET, CACPE) il aide à l'organisation des cours, intervient sur les questions relatives à la conduite de la classe et à la gestion de différentes situations pédagogiques et éducatives, notamment pour prévenir les comportements discriminatoires et régler les conflits.

Il conseille l'étudiant en ce qui concerne la prise en charge du service de vie scolaire ou du centre de documentation et d'information et procède à un suivi régulier de l'étudiant pendant toute la durée du stage.

Une gratification annuelle sera versée.

### ACTIVITES DES ETUDIANTS LORS DES STAGES

Activités de l'étudiant professeur dans la classe

Repérer le déroulement des différentes phases d'un cours, d'un TP. Analyser leur déroulement et leur articulation
Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, problématique, activité, évaluation)
Prendre en charge un groupe d'élèves
Prendre en charge la classe sous la responsabilité du maître de stage
Prendre conscience de la diversité des élèves
Présenter son travail en amont de la séance qu'il effectuera, prendre en compte les observations et écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séquences suivantes
Aborder la problématique « évaluation/ notation » des « compétences » des élèves
Assurer la continuité de l'enseignement entre l'étudiant et le maître de stage à travers le cahier de texte
Activités de l'étudiant professeur dans l'établissement
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éductions à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Organisation et participation à des sorties (musées, archives, maison de la danse, sorties sportives)

Activités de l'étudiant CPE en vie scolaire
Participer au fonctionnement d'un établissement et de sa politique éducative.
Participer aux activités spécifiques de la vie scolaire.
Participer aux mouvements lors des entrées et sorties des élèves et des flux en général.
Prendre en charge des groupe d'élèves
Assurer le suivi individuel des élèves
Prendre conscience de la diversité des élèves



Prendre en compte les remarques et conseils prodigués pour améliorer sa pratique.
Interroger le tuteur et analyser avec lui les situations rencontrées
Prendre en compte la problématique de l'évaluation et des compétences des élèves
Prendre en main les outils pour faire fonctionner la vie scolaire notamment ceux relatifs aux contrôles de l'assiduité
Activités de l'étudiant CPE dans l'établissement
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éductions à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Participer à l'organisation et la mise en œuvre des projets spécifiques ( culture, sport, santé et citoyenneté...)

DOCUMENT DE TRAVAIL

# ACCOMPAGNEMENT & EVALUATION

Activités du maître de stage et du tuteur

Fiche de liaison de fin de stage

DOCUMENT DE TRAVAIL

## A. ACTIVITES DU MAÎTRE DE STAGE POUR LES M1 ET M2 SOPA ET DU TUTEUR POUR LES M1 AED ET M2 C LORS DU STAGE

La responsabilité des maîtres de stage /tuteurs consiste à faciliter et favoriser **l'activité des étudiants professeurs.**

Pour cela, ces enseignants experts ont mission de rendre lisibles les différents aspects et activités du métier, notamment en :

- Resituant la séquence en cours dans l'organisation des acquisitions durant l'année,
- Présentant les articulations des programmes, les contenus de la discipline avec l'histoire des Arts, le socle commun de connaissances et de compétences,
- Aidant l'étudiant à concevoir des séquences d'enseignement (Articulation Pratique et Théorie, références, Œuvres),
- présentant les différentes tâches qui l'attendent (l'évaluation, les conseils de classes, les différents examens, remplir les dossiers scolaires, compléter sa documentation....),
- Analysant des pratiques et en proposant des remédiations.

La responsabilité des maîtres de stage /tuteur consiste à faciliter et favoriser **l'activité des étudiants CPE.**

Pour cela, ces enseignants experts ont mission de rendre lisibles les différents aspects et activités du métier, notamment en :

- Resituant le service de vie scolaire dans le fonctionnement global de l'établissement,
- Présentant le rôle et les missions de tous les personnels( CPE, assistants d'éducation...)
- Permettant à l'étudiant d'appréhender toute la diversité du métier ,
- Aidant l'étudiant à s'interroger sur les différentes situations rencontrées, en analysant les réponses à donner,
- Permettant à l'étudiant d'avoir accès à tous les outils nécessaires à la fonction de CPE.
- S'assurant que l'étudiant se positionne en tant qu'adulte référent dans l'établissement.

## DROITS ET DEVOIRS DE L'ETUDIANT M1 OU M2 SOPA ET DU MAITRE DE STAGE . DROITS ET DEVOIRS DE L'ETUDIANT M1 AED, M2 CONTRACTUEL ET DU TUTEUR

Les étudiants accueillis dans un établissement  
doivent durant leurs stages :

Connaître l'administration, le fonctionnement, l'environnement socio-culturel de l'établissement

Se mettre dans une posture professionnelle (Attitude, tenue vestimentaire, éthique)

Respecter le règlement de l'établissement qui l'accueille (horaires, règlement intérieur, confidentialité, sécurité.)

S'informer du projet d'établissement et de ses différents volets

Mener des cours, TP, avec le tuteur ou le maître de stage dans la classe ou participer au fonctionnement de la vie scolaire ou du centre de documentation et d'information.

Analyser le dispositif didactique et pédagogique mise en place (Structure d'une leçon) avec le maître de stage ou tuteur.

Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement

Observer et participer à des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS...) et des projets pédagogiques mis en place dans l'établissement.

L'équipe pédagogique de l'établissement et le maître de stage pour les M1, M1 AED et M2 SOPA ou tuteur pour les M2 C doivent durant les stages :

Faire découvrir les différentes facettes du fonctionnement de l'établissement scolaire et de sa spécificité, les fonctions et rôles des différents acteurs

\*Equipe d'encadrement (chef d'établissement, adjoint, intendant)

\*Equipe éducative : professeurs (dont documentaliste) CPE, pôle santé

\*Les parents

\*Partenariat divers

\*Réseau informatique.

\*Salles spécialisées et matériel didactique spécifique (langue, laboratoire, gymnase)

## B. L'EVALUATION DU STAGE

Une fiche de liaison générique ci-dessous à compléter par le maître de stage est proposée.

Elle est à retourner aux responsables de parcours ou aux scolarités en fin de stage ou Mme Jouve pour l'Université de Jean Monnet ( [catherine.jouve@univ-lyon.fr](mailto:catherine.jouve@univ-lyon.fr) ).

**FICHE DE LIAISON GÉNÉRIQUE À COMPLÉTER PAR LE MAÎTRE DE STAGE OU TUTEUR**

- en fin de : \*STAGE D'OBSERVATION/PRATIQUE ACCOMPAGNÉE (M1, M1 AED)  
ou
- en fin de : \*STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE AVANCÉE (M2 SOPA)  
ou
- En fin de : STAGE CONTRACTUEL (M2C)

NOM et PRENOM DU STAGIAIRE : .....

UNIVERSITÉ DU STAGIAIRE : ..... DISCIPLINE : .....

Master 1 - Master 1 AED - Master 2 SOPA - Master 2 contractuel (rayez la mention inutile)

- 
- Nom de l'établissement d'accueil : .....
- Commune et département de l'établissement d'accueil : .....
- 

Nom et prénom du maître de stage/tuteur : .....

Mail du maître de stage/tuteur : .....

-

**- Comportement général de l'étudiant**

	Bon : A	Assez bon : B	Moyen : C	Insuffisant : D
Assiduité, ponctualité				
Intégration dans l'établissement				
Aptitude à travailler en équipe				

**- Compétences**

	Bon : A	Assez bon : B	Moyen : C	Insuffisant : D
Organisation du travail en classe ou en vie scolaire ou au CDI				
Interaction avec les élèves				
Aptitude à écouter				
Aptitude à s'exprimer				

- Remarques :

- 
- 
- 
- 
-